

# Quelle politique pour les pôles de compétitivité ?

---

## Déclaration du groupe CGT

Les pôles de compétitivité sont dès leur création présentés comme « l'un des piliers de la politique industrielle engagée par le gouvernement ». Les interactions et les dynamiques qu'un tel dispositif peut inviter à construire présentent un intérêt certain, sans toutefois en faire une politique industrielle !

Comment faire abstraction du bradage de notre potentiel industriel de notre pays, ses savoir-faire et ses capacités de recherche comme par exemple Alstom et Siemens ou encore General Electric ?

Les discours sur l'innovation et de la France comme startup nation ne font pas la maille.

Le CESE l'a souligné dans son rapport annuel sur l'état de la France, l'effort national de recherche est insuffisant. Dans un contexte de désindustrialisation des territoires, de fragilisation inquiétante de la recherche publique, de sous-investissement des entreprises dans la R&D, il est nécessaire de s'interroger sur la portée d'un dispositif comme celui des pôles de compétitivité.

L'avis replace les pôles dans une perspective historique et s'attache à évoquer à la fois les réussites et les limites du dispositif.

La CGT est persuadée de l'intérêt qu'il y a à concentrer, à un moment donné, des moyens pour faire franchir des seuils scientifiques, technologiques et productifs dans des domaines donnés et sur un territoire donné. Mais il s'agit de savoir si l'on cherche à (re)dynamiser la plus large partie du potentiel correspondant, pour obtenir des effets d'entraînement, ou si l'on se contente d'écrémer ce potentiel pour alimenter une stratégie mondialisée de créneaux ou de niches.

Les pistes avancées par l'avis rejoignent des préoccupations et des réticences que la CGT a exprimées, avec d'ailleurs la communauté scientifique, dès le lancement des pôles en 2005.

L'avis a retenu la coopération plutôt que la concurrence, il propose de nouvelles relations grands groupes et PME/TPE, un renforcement de la place des PME, un contrôle des financements, une évaluation plus performante et suivie de mesures correctrices...

Ce qui renvoie à la maîtrise des orientations par les salariés et les citoyens.

L'avis pouvait aller plus loin. Il aurait pu plus clairement préciser que les aides publiques concernant les pôles de compétitivité mériteraient un fléchage plus précis au service des industries et de l'emploi sur le territoire.

Par ailleurs, la focalisation sur l'aval et la notion d'usines à produits dévoient la vocation des pôles de compétitivité.

Enfin, un dissensus a été exprimé sur la question de la participation des salariés à la gouvernance. Pour la Cgt, la démocratie ne peut pas rester à la porte de l'entreprise. Les salariés doivent disposer de droits d'expression et de décision, ils doivent être associés aux orientations stratégiques. L'avenir industriel se construira avec eux.

En raison de la qualité des échanges dans la section, de la prise en compte de nos propositions et des pistes qui promeuvent une ambition plus forte, le groupe de la CGT a voté l'avis.